

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 28 mars 2018 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1808819A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Marc Fiard est nommé au grade de colonel de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de la formation et de l'information des réservistes profit de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 mars 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*La générale, commandante et déléguée
aux réserves de la gendarmerie nationale,*
A. FOUGERAT